

PROJET DE LOI SUR LES FORCES MOTRICES VALAISANNES

LISTE DES DESTINATAIRES DE LA CONSULTATION

1. Communes valaisannes
Fédération des communes valaisannes
Association valaisanne des services techniques communaux
Régions socio-économiques
Préfets

Départements / Chancellerie de l'Etat du Valais
Partis politiques / mouvements de jeunesse
Parlement des Jeunes du Valais-Romand et du Haut-Valais
2. Principaux producteurs et distributeurs d'énergie
AVPEE, Association valaisanne des producteurs d'électricité
AVDEL, Association valaisanne des distributeurs d'électricité
Gazoduc SA
Grovalo
3. Associations professionnelles et patronales concernées
UTS Bas-Valais, Union Technique Suisse, Section du Bas-Valais
UTS Chablais, Union Technique Suisse, Section du Chablais
AVE, Association valaisanne des entrepreneurs
CIMTEC, Assoc. Val. pour la promotion et l'innovation des technologies de fabrication
SODEVAL SA, Société pour le développement de l'économie valaisanne
CVC, Chambre valaisanne du Commerce
Direction du développement économique du canton du Valais (DEVS)
Syndicats
4. Organisations environnementales :
Pro Natura (LVPN) Section Valais
WWF (World Wildlife Fund), Section Valais

ainsi que toute autre personne ou institution souhaitant se prononcer. Les documents mis en consultation se trouvent sur le site internet de l'Etat du Valais www.vs.ch, sous «Procédures de consultation/Consultations cantonales ».